

COMPTE RENDU DE LA 147^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFCAM

Du 25 et 26 janvier 2020 à Tours

QUELQUES CHIFFRES

450 clubs et comités (en augmentation)

100 000 licenciés dont environ 40% de femmes et 25% de jeunes de moins de 25 ans

8 500 bénévoles assurant près de 17 000 fonctions

292 000 nuitées dans les refuges et chalets

12 000 abonnements à la revue « Montagne et alpinisme »

Formation :

- Enveloppe pour les formations de niveau 1 : 20 000€
- Enveloppe pour les formations de niveau 2 : 80 000€
- Augmentation en moyenne par territoire de 40%
- Nombre d'adhérents formés en 2019 : 7 730 soit une augmentation de 30% par rapport à 2018
- Près de 1 000 cadres formés par an et entre 300 et 400 cadres en recyclage.

LE BUT : *Rendre la montagne accessible à tous*

Hébergement :

- 4 rénovations en concertation : Refuge du Lac du Pavé (Ecrins), Refuge de la pointe Percée Gramusset (Aravis), Refuge du Couvercle et Refuge Campana de Cloutou (Pyrénées)
- 2 refuges inaugurés : Refuge Felix Faure et Refuge Dent Parrachée (Vanoise)

Vie associative :

- La barre des 100 000 adhérents est atteinte et en augmentation
- De nouvelles associations ont rejoint la FFCAM et c'est en constante augmentation
- Publics éloignés : environ 6 500 participants handicapés
- Grands Parcours : plus de 3 000 participants
- Féminisation de la pratique et de l'encadrement : nouveaux groupes, clubs dédiés (exemple « Lead the climb) et projets spécifiques
- Diversification des pratiques : développement du dry-tooling et cascade de glace
- Diversification des pratiquants : femmes, jeunes...

Le GHM va quitter la FFME pour rejoindre la FFCAM

INFORMATION :

- Lettre milieu montagnard
- Changement climatique
- Sensibilisation à l'environnement en refuge

AMENAGEMENT ET FREQUENTATION :

- Forte recrudescence des projets d'aménagement
- Restreindre l'accès par l'autoroute lors des aménagements
- Environnement : étude des diverses problématiques
- Equilibre/courseurs : fixer des garde-fous
- Aménager intelligemment et ne pas grignoter excessivement la montagne
- **Respecter ce auquel on croit !**

DECONCENTRATUION ET TERRITOIRE :

- Organisation hébergements : vers une meilleure mutualisation
- Comités territoriaux et agents de développement
- Relations avec les territoires

- Développer les rencontres avec les représentants territoriaux ouvre des possibilités de ramener des financements. C'est la base de la reconnaissance !

BENEVOLAT ET RELATIONS AVEC LES PROFESSIONNELS :

- Equipe qui s'enrichit : stagiaires, AMM...
- Adapter l'organisation du travail aux besoins actuels

STRATEGIE ET COMMUNICATION :

Réalisation en 2019 :

- Relations publiques : presse, partenariat, enquête refuge, relations, actions thématiques sur les hébergements...
- Revue « La Montagne & Alpinisme »
- Refonte de la communication digitale

Montagne & Alpinisme :

- Il faut pousser les gens à s'abonner !
- Possibilité de proposer des abonnements et distribuer des exemplaires lors d'évènement important organisé par les clubs

RELATIONS INSTITUTIONNELLES :

Associations sportives :

- CNOSF : Comité National Olympique et Sportif Français
- ANS : Agence Nationale du Sport
- Fédérations sportives

Professionnel :

- SNGM : Syndicat National des Guides de Montagne
- SNAPEC : Syndicat National Prof. de l'escalade et du canyon
- SNAM : Syndicat National des accompagnateurs en Montagne
- Gardiens de refuge

Institutions National :

- ENSM : Ecole Nationale supérieure Maritime
- CNSNMM : Centre National de ski nordique et de Moyenne montagne
- ENSA : Ecole Nationale de ski et alpinisme
- ANENA : Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches
- UCPA : Union Nationale des Centres sportifs de plein air

Institutions Internationales :

- UIAA : Union internationale des associations d'alpinisme
- EUMA : Associations européennes d'alpinisme (European Mountaineers)
- CAA : Club arc alpin, un regroupement de la FFCAM, Club alpin italien, Club alpin suisse, etc.
- Associations affiliées à la convention de réciprocité (Allemagne : Autriche : OeAV, Belgique : CAB, Espagne : FEDME, Italie : CAI, Pays-Bas : NKBV, Slovénie : PZS, etc.)

FINANCEMENT

Quelques chiffres à retenir

Recette des hébergements : 5 888 000€ (en 2018 : 5 427 000€)

Licences part fédérale : 2 271 000€ (en 2018 : 2 217 000€)

Salaires et charges : 1 747 000€

Résultat net : 1 231 000€ (en 2018 : 91 300€)

Capacité d'autofinancement : 2 282 000

Au final on notera une très bonne trésorerie.

Les comptes ont 4531 votes « pour », et 141 votes « abstentions ».

FORMATIONS

Responsable des formations : Pierre FAIVRE

Résultat de l'enquête faite auprès des clubs concernant la formation :

171 réponses soit 65 000 adhérents (43%)

- 89% des clubs font de la formation
- 81% des réponses estiment que la formation doit être portée par les clubs et moins par les Comités
- Brevets FFCAM : Connaissance du champ de compétences (Noté : 3,5/5)
 - o Clarification des champs : 75%
 - o Champ de compétence construit sur les activités dans les clubs : 51%
 - o Précisions sur le niveau de difficulté et d'engagement d'un brevet : 31%

Constat qui découle du Congrès de Grenoble et de l'enquête réalisé par la FFCAM :

Etat des lieux :

- Formation des pratiquants : ils veulent devenir autonomes sans forcément être initiateurs. Ils demandent des niveaux différents pour aller vers le perfectionnement
- Difficultés rencontrées : Quelles sont les besoins des pratiquants ? Le niveau des pratiquants ? difficultés à comprendre le cursus : à clarifier ! soutien apporté ? aide du Comité pour mettre en lien les différents clubs pour combler des manques
- Comment élargir le dispositif :
 - o Les attentes : liste de matériel etc.
 - o Pistes d'actions : utilisation du DVA, cartographie, meilleur dispositif pour la formation, mise en ligne et mise à la disposition des encadrants
- Vers un système global ? :
 - o Le système de formation fonctionne bien. La formation prend beaucoup de place dans les clubs. Mais cela reste très lourd à gérer
 - o Confusion entre autonomie/aptitude à encadrer
- Amélioration demandée :
 - o Formation des pratiquants plus souple
 - o Brevets fédéraux : prise en compte du comportement des encadrants
 - o Outils d'aide aux encadrants pour les formations et la pédagogie
 - o Amélioration des documents : UF / UV ?
 - o Réduction de différents fonds des cursus / schéma plus simple
 - o Les pratiquants veulent aussi aller vers une pratique plus avancée

Une réunion de mise en place d'éventuelles modification est prévue le 15/02/2020 avec une expérimentation le 21/03/2020.

ALPINISME AU PATRIMOINE DE L'UNESCO

Patrimoine immatériel de l'UNESCO (décision du 11/12/2019 à BOGOTA)

Outil de promotion et de sauvegarde de l'alpinisme

Prestige de la labélisation UNESCO

BILAN 2019 FFCAM

LES REFUGES :

Refuge du Pavé :

Le budget d'investissement a évolué de 1,4 M€ à 2,1 M€ : lié au choix de la structure en bois et isolation en laine de bois.

Refuge de Campana de Cloutou :

Le budget d'investissement prévu est de 960 M€. L'offre actuelle est de 1,7 M€.

La forte évolution du coût est due aux travaux de gros-œuvre + de 100 M€ pour la charpente + 60000€ pour les couchettes.

Refuge du Couvercle :

Rénovation de la toiture et renforcement des planchers.

Intégration des locaux technique en façade.

Refuge de la Pointe Percée :

Budget de 2 M€ / Appel d'offre estimé à 2,8 M€ (34000€ : couchettes).

PLANS DE FINANCEMENT :

	SCENARIO 1 (M€)	SCENARIO 2 (M€)	SCENARIO 3 (M€)
Investissement total	43	46,8	53
Subvention	21,5	23,4	26,5
Autofinancement	21	23,4	26,5
Besoins de trésorerie 2020 à 2026	2,3	9,5	12,5
Emprunt nécessaire	10	11	15
Trésorerie au 30/09/2026	2,6	2,8	3,2
Remboursement annuel emprunt 01/10/26	0,8	0,9	1,2
CAF au 30/09/26	2,6	2,6	2,6
CAF Disponible	1,8	1,7	1,4

Fin des emprunts en cours en 2026.

Le CAF disponible, il y a 10 ans était très proche du scénario 3 : niveau d'endettement élevé.

MODELE ECONOMIQUE :

Piste d'augmentations des recettes :

- Du nombre de licenciés
- Des cotisations
- Tarifs de la part fédérale des licences et des cartes découvertes
- Tarifs de nuitées (déjà augmenté pour financer certains postes)
- Des aides et subventions extérieures, même si nous savons qu'elles baissent
- Des services et prestations que nous proposons aux clubs, aux licenciés, aux partenariats et usagers

Diminutions des dépenses :

- En rationalisant encore notre fonctionnement
- En diminuant les subventions internes que nous versons aux clubs et aux comités
- En diminuant, voir même en supprimant certains partenariats (soutiens, salons, manifestations...)

Malgré les bonnes relations avec l'Ecole Nationale des sports de montagne, le pôle ressources sports nature du ministère, certains membres du cabinet du ministère, le nombre de cadres techniques affectés à notre fédération va être réduit de 4 à 2. Malheureusement **la volonté gouvernementale est de privilégier les fédérations olympiques !**

BUGDGET 2019 / 2020

Hypothèse générale :

Création d'un poste affecté à la valorisation des hébergements

Augmentation modérée des tarifs des nuitées

Report des budgets 2019

Convention d'objectif maintenue à 200 K €, plus de 20000€ de l'agence du sport (soit 2€ par adhérent)

Marge négative de 634 K€ contre 624 K€

Hébergements :

- *Entretien fonctionnement* : augmentation de 50 K€ des frais de fonctionnement et d'entretien par rapport au réalisé en 2019
- *Exploitation* : budget identique à celui de 2019 dont 120 K€ pour la réservation en ligne
- *Frais généraux* : augmentation des frais de personnel de 50 K€
- *Recettes* : Baisse des recettes de nuitées de 2%, fermeture pour travaux. La saison 2018/2019 était exceptionnelle, d'où la baisse prévue pour 2019/2020
- *Marge globale* : 722 K€ contre 1174 K€ (dont 122 K€ de résultat exceptionnel dû à la vente de refuges)

Activités transversales :

- Licences et assurances
- Vie fédérale
- Service généraux (augmentation de frais de personnel)
- Communication
- LMA : Montagne Magazine

SYNTHESE

Résultat prévisionnel : 642 K€ contre 1 231 K€

Capacité d'autofinancement : 1 982€ contre 2 282 K€

DECISIONS

- Vente du refuge du Ratou (Commune Lelex) : valeur moyenne au prix de 150 000€. Ce bâtiment situé dans le Jura, ne correspond pas aux objectifs du Club
- Refuge d'Anémoulit : Régularisation du foncier. Le propriétaire vend le terrain à 1€ symbolique (prévoir un agrandissement)
- Refuge Campana de Cloutou : agrandissement. Bail emphytéotique (Bail 99 ans). Loyer symbolique de 1€
- Refuge de Vénasque : demande bail emphytéotique. Si accepté : symbolique de 1€
- Refuge du Couvercle : rénovation maîtrise du foncier. Convention d'occupation de 30 ans. A la fin des 30 ans : propriété de la Commune de Chamonix. Essayer de négocier une indemnité si bail non renouvelé.
- Achat de bureaux à Chambéry (en plus de ceux de Paris) : bureaux fédéraux de 250 m2 max à un prix de 700 000€ : étude en cours.
- Décision administrative : Communication directe entre Comités territoriaux et licenciés : 4 courriels maximum par exercice

ASSURANCES

Option A : pas de changements

Option B : diminution du capital en cas de décès

Option C : Suppression de la garantie Paralpinisme

Option D : Exclusion des accidents hors Europe par des adhérents domiciliés hors Europe

RC = 14€ soit augmentation de 5%

IA Assistance secours : 22€ + 5%

IA Jeunes : 17€ + 5%

IA renforcé : 38€ + 6%

Extension Monde : 94€ + 8%

Carte découverte : 4€/jours (pas d'évolution)

Paralpinisme : 280€

Augmentation de la licence annuelle de 19%

SINISTRES

Un pic en 2017/2018

En 2019 : 19 décès déclarés

Pas de gros accidents en 2018/2019

Attention ! les chiffres ne prennent en compte que les sinistres acceptés.

Pour information 4680 votant à l'AG dont 3x24 votes pour Strasbourg.